

6^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 21 octobre 2024, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre Fillion	Président
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur
Mme Claudia Chouinard	Administratrice
Mme Nabila Saidji	Administratrice
M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Denis Jean	Administrateur
Mme Léonie Mandang	Administratrice

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien
9 citoyens	

6^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 21 octobre 2024**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. Demande d'opinion et consultation publique	19 h 05
Régularisation d'un agrandissement en cour arrière au 25, rue des Éphémères R.C.A.3V.Q.360 et R.C.A.3V.Q.361	
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 16 septembre 2024	20 h 00
5. Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 20
6. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	20 h 55
• Suivi des comités	
8. Fonctionnement	21 h 15
• Information et communication	
• Trésorerie	
9. Divers	21 h 20
10. Levée de l'assemblée	21 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Jean-Pierre Fillion, ouvre la séance à 19 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-24-CA-47

Mme Nabila Saidji propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Catherine Arrouart.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Consultation publique et demande d'opinion

Régularisation d'un agrandissement en cour arrière au 25, rue des Éphémères :

Un agrandissement non conforme a été réalisé sur une résidence unifamiliale en 2022. Cet agrandissement empiète sur le lot voisin (rue privée) et ne respecte pas la marge avant minimale.

Une employée de la Ville présente le projet de modification qui permettra de régulariser la situation. Il nécessite l'adoption de deux règlements R.C.A.3V.Q.360 et R.C.A.3V.Q.361, dont l'un est soumis à approbation référendaire, et prévoit de réduire la marge avant de 6 m à 1,5 m. Cette modification s'appliquera uniquement à ce qui est déjà indiqué sur le plan. Tous les détails sont disponibles en ligne, dans la section Participation Citoyenne du site de la Ville de Québec : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=764>.

Les requérantes sont en accord avec la demande et ont acquis une partie du lot sur lequel ils empiètent. Les résidents du secteur concerné ont reçu une invitation à la consultation publique. Les membres du CQCR ont émis une recommandation favorable à l'unanimité et aucun des citoyens présents ne s'est opposé au projet. Une consultation en ligne aura lieu pendant 7 jours du 22 au 28 octobre. Par la suite le règlement pourra être adopté en novembre et entrer en vigueur en janvier 2025.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 16 septembre 2024

-Rencontre avec le RTC :

Réponse du RTC à la résolution **CQCR-24-CA-44**:

Aux membres du Conseil de quartier de Cap-Rouge

Nous accueillons avec ouverture votre résolution concernant une demande de rencontre avec les équipes du RTC au sujet du développement des services dans le secteur Cap-Rouge. Nous pouvons vous confirmer qu'il est prévu d'aller à la rencontre du conseil de quartier de Cap-Rouge dans le cadre de nos actions de communications du plan de développement 2025-2028 annoncé le 11 septembre dernier. Nos équipes entreront en communications avec votre conseillère en consultations publiques pour convenir d'une date. Il nous fera plaisir de vous présenter le plan de développement pour le secteur Cap-Rouge et de vous entendre à ce sujet. En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable. Brigitte Lemay Directrice de division – Communications et affaires publiques Québec, le 24 septembre 202

-Nouvelle école dans le secteur Cap-Rouge :

Aucun développement depuis la réponse reçue pour la résolution **CQCR-24-CA-37** qui promettait de préciser la localisation du projet d'école d'ici l'automne.

-Terrain de Véolia :

La consultation publique concernant la modification du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) et du règlement de zonage pour l'ancien site de dépôt de matériaux secs de Véolia a été reportée à une date à déterminer en novembre.

Résolution CQCR-24-CA-48:

Sur proposition de Mme Claudia Chouinard, secondée par Mme Marie-Ève Lacroix, le procès-verbal du 16 septembre 2024 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau :

- Les travaux de stabilisation des berges du parc de la plage Jacques-Cartier sont terminés.
- Une journée portes-ouvertes a eu lieu au nouveau centre communautaire de la Pointe Ste-Foy afin de présenter les locaux et les activités offertes.
- Suite aux demandes de régulation de la vitesse dans les rues Edward-Steveley et Françoise-Loranger effectuées auprès du Service des transports (STMI), des comptages ont été réalisés. Le débit ne justifie pas l'installation d'arrêts sur ces rues, mais un arrêt sera installé au coin des rues William-Wood et Françoise-Loranger.
- Le prochain sommet des aînés aura lieu le 29 octobre.

M. Louis Martin :

- Le ramassage des ordures se fera aux deux semaines pendant l'hiver.
- Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) : Le PUM a pour objectif de prévoir le développement de la Ville à long terme, l'aménagement de son territoire et la mobilité. Une consultation publique a débuté et se déroulera sur les deux prochaines années. Tous les détails sont sur le site de la Ville de Québec, dans la section Participation Citoyenne. Pour Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge, un atelier thématique aura lieu le 20 novembre à 19 h au bureau d'arrondissement. Une consultation en ligne est également en cours jusqu'au 30 novembre.
- Parc des Écores : L'inauguration des nouveaux aménagements a eu lieu avec le Club Lions.
- Base de plein air de Ste-Foy : La Ville a annoncé un investissement de 5 millions de dollars.
- Stratégie de sécurité routière 2025-2029 : La stratégie sera déposée en 2025 et portera cette année une attention particulière à la sécurité des aînés.

-Corridor scolaire de l'école Marguerite d'Youville : aucune nouvelle information n'a été communiquée. La résolution du CQCR n'a pas reçu de réponse. M. Martin conseille de l'envoyer au greffe pour dépôt au conseil de Ville.

-Incendie Marguerite d'Youville : Suite au feu qui a détruit une classe, les élèves ont eu l'occasion de remercier les pompiers qui se sont déplacés à l'école lors d'une récréation.

-Centre communautaire de Cap-Rouge : Avec son indice de vétusté de 15%, le centre fait partie des actions prioritaires du comité exécutif de la Ville.

-Canards illimités possède un budget de 1 million de dollars à consacrer à la restauration de milieux humides. M. Martin leur a rappelé l'existence du terrain sur la rue Capitaine-Bernier que la Ville avait acquis dans ce but.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

-Nuisances liées à la construction :

Une citoyenne rapporte que le système de plainte n'est pas fonctionnel et demande à qui s'adresser à ce sujet. Par exemple, les règlements concernant le bruit avant 7 h du matin ne peuvent être appliqués puisque qu'aucun employé ne peut venir constater avant 8 h. Par ailleurs, les constats d'infraction pour mauvais état de la chaussée après travaux sont parfois remis au propriétaire plutôt qu'à l'entrepreneur. Il lui est recommandé de documenter les nuisances (nom, date, heure et photos/vidéos) et en dernier recours, de faire appel au 911 pour le bruit.

7. Dossiers du conseil de quartier

Suivi des comités : Le plan d'action a été préparé et envoyé aux membres du conseil, il pourra être rendu officiel lors de la prochaine rencontre, après correction.

Sécurité routière et mobilité durable :

-2 pancartes de silhouettes d'enfant n'ont pas trouvé preneur.

-Le conseil d'établissement de l'école Marguerite d'Youville aimerait participer à la demande de subvention dans le cadre du programme de sécurité routière mais souhaite qu'on leur propose un projet.

8. Fonctionnement

- Information et communication :

-Une conférence internationale sur la santé durable aura lieu le 3 décembre prochain.

-Mme Laveau du conseil de quartier de Vanier souhaite former une table de concertation sur la mobilité collective. Mme Saidji se propose pour y représenter le CQCR.

-20^{ème} anniversaire CQCR : Une célébration réunissant anciens et nouveaux administrateurs sera organisée lors de la prochaine assemblée générale et cérémonie du livre d'or.

- Trésorerie :

M. Lagacé annonce un solde de 986,17\$, aucun chèque en circulation.

Résolution CQCR-24-CA-49:

M. Jean-Pierre Fillion, appuyée par M. Michel Lagacé, propose de remettre une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal du 21 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-24-CA-50:

M. Michel Lagacé propose, secondé par Mme Ariane Ste-Marie, de rembourser la somme de 39\$ à M. Jean-Pierre Fillion pour l'inscription du CQCR au registre des entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Arrouart propose et Mme Claudia Chouinard appuie, la levée de l'assemblée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par M. Jean-Pierre Fillion et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

M. Jean-Pierre Fillion, président

signé

signé
